

Coteaux d'Ormesson

Ormesson-sur-Marne (94)

ÉTUDE ET INVENTAIRE / MARS 2021



BRUNO MAYEUX
Expert Forestier

Je soussigné Bruno MAYEUX, Expert Forestier Agréé, avoir, à la demande de EPA Marne, réalisé l'Expertise Biomécanique des parcelles situés au Coteaux d'Ormesson à Ormesson-Sur-Marne.

- *Cette expertise a été réalisée entre le 17 mars et le 17 mai 2021 à l'aide :*
 - *D'un diagnostic visuel arbre par arbre.*

Fait à Verrières-le-Buisson, le 4 juin 2021

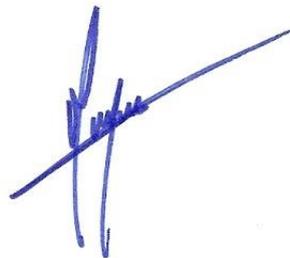
A handwritten signature in blue ink, consisting of several vertical and diagonal strokes, positioned to the right of the date.

TABLE DES MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES PARCELLES	4
1.1 Situation administrative.....	5
1.2 Propriétaires.....	5
1.3 Renseignements techniques et économiques.....	5
1.4 Renseignements socio-économiques.....	5
1.5 Enjeux environnementaux.....	6
1.6 Renseignement sur le milieu naturel	7
1.6.1 Relief.....	7
1.6.2 Climat.....	8
1.6.3 Sols.....	8
1.7 État actuel des peuplements.....	8
1.7.1 Carte des peuplements.....	9
1.7.2 Différents types de Peuplement.....	10
1.7.3 Traitements des anciens peuplements.....	11
1.7.4 Inventaire et essence	12
1.7.5 Classe de diamètre	13
1.7.6 Classe de hauteur.....	14
1.7.7 État physiologique.....	14
1.7.8 État sanitaire.....	15
1.7.9 Analyse du potentiel d'avenir des arbres	16
1.8 Adaptabilité des essences.....	18
1.8.1 Indice de biodiversité des arbres.....	19
1.8.2 Limite de l'analyse	21
2. ANNEXES	22
Critère de Notation de l'indice de biodiversité.....	23
3. Principes de l'expertise	24
3.1. Recensement, Cartographie et Environnement	25
3.2. État Physiologique	25
3.3 Diagnostics sonore et visuel.....	26
3.4 Diagnostic sanitaire	27
3.5 Avertissement et Limite de l'Expertise	27

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES PARCELLES

EPAMARNE COTEAUX D'ORMESSON

1.1 Situation administrative

Département :	VAL DE MARNE
Commune	ORMESSON-SUR-MARNE (94)
Surface	5 ha

1.2 Propriétaires

Les parcelles présentées dans ce Rapport d'expertise appartiennent à EPAMARNE. Certaines de ces parcelles ont été rachetées mais restent néanmoins habitées par des riverains avant déménagements.

1.3 Renseignements techniques et économiques

La zone est bien desservie. On note en effet la présence de la Rue du Pont de Chennevières, de l'Avenue Olivier d'Ormesson, de la Rue de Brétigny, de la Rue des Châtelets et du passage de l'alma qui quadrille la zone concernée.

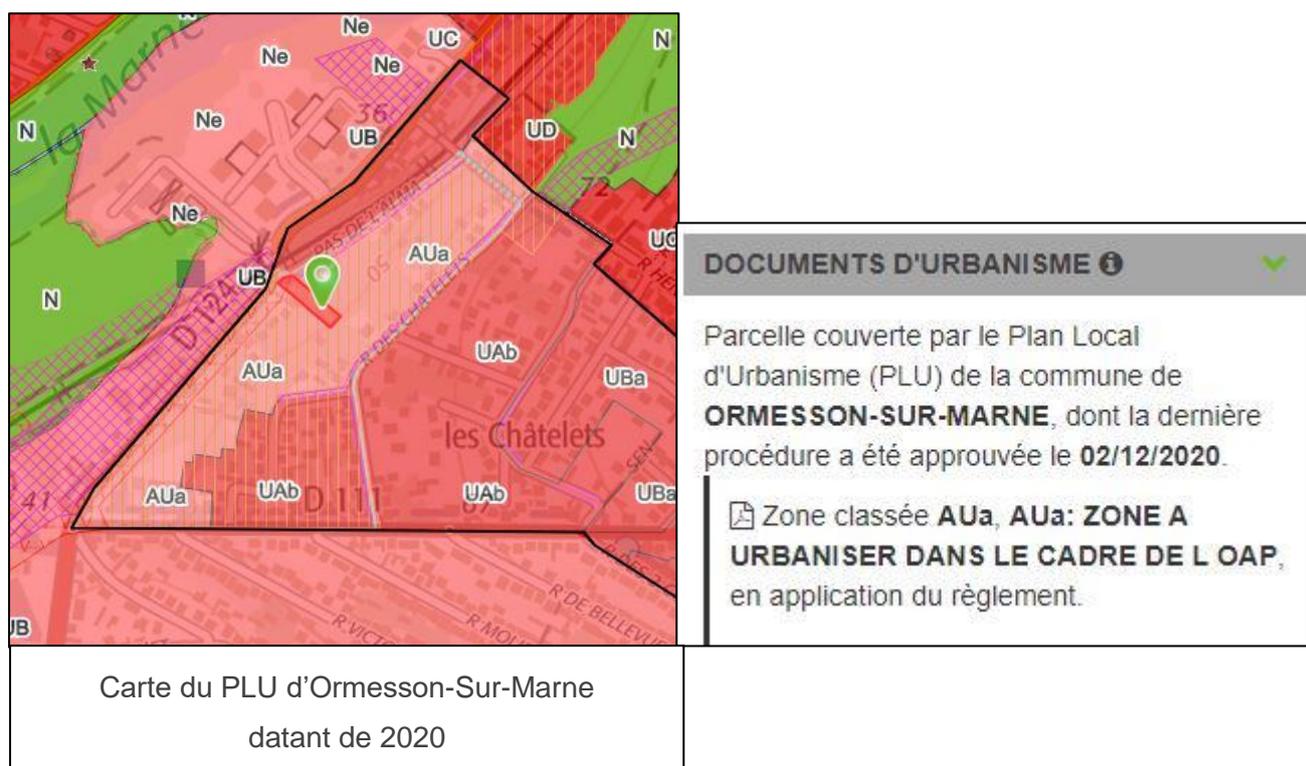
Aucune chasse n'est organisée sur les lieux.

1.4 Renseignements socio-économiques

La fréquentation dans les parcelles concernées est nulle. Il s'agit en effet de lotissements résidentiels ou de parcelles abandonnées. Aucun développement urbain n'est à préciser.

1.5 Enjeux environnementaux

Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur précise que les zones concernées sont placées nommées AUa, soit une zone à urbaniser.



Concernant les sites protégés pour leurs patrimoines et les Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, les Coteaux d'Ormesson ne font partie d'aucune protection particulière.

1.6 Renseignement sur le milieu naturel

1.6.1 Relief



La carte ci-dessus montre que les zones expertisées sont installées sur un léger dénivelé versant nord-ouest, aucune problématique liée à l'inclinaison du terrain n'est relevée.

1.6.2 Climat

Situé en région parisienne, Ormesson-sur-Marne profite d'un climat océanique altéré. Cela se traduit par des hivers doux et des baisses de précipitation en été. Le climat océanique altéré est une zone de transition entre le climat océanique et les climats de montagne et le climat semi-continentale. Les écarts de température entre hiver et été augmentent avec l'éloignement de la mer. La pluviométrie est plus faible qu'en bord de mer, sauf aux abords des reliefs.

- Pluviosité annuelle de 615 mm par an avec des pluies assez bien réparties tout au long de l'année.

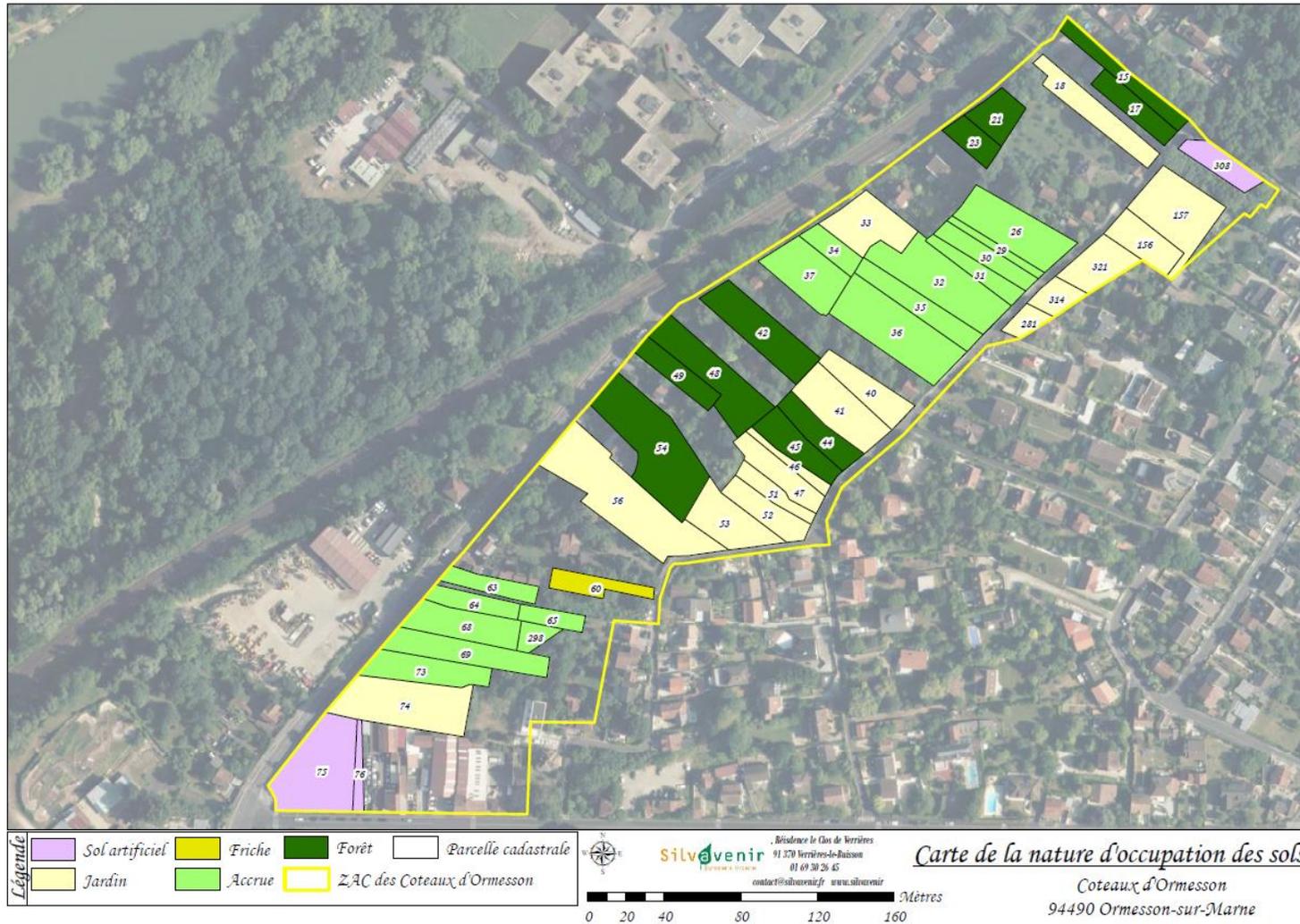
- Température moyenne annuelle de l'ordre de 11.3°.

1.6.3 Sols

Le sol est composé de Masses et marnes du Gypse (source : bureau de recherches géologiques et minières), au vu des Frênes de plus gros diamètre, qui atteignent environ 20 m de hauteur, les individus sont implantés sur des sols moyens pour la croissance des arbres.

1.7 État actuel des peuplements

1.7.1 Carte des peuplements



1.7.2 Différents types de Peuplement

Quatre types de structures ont été observés dans la zone :

- Le **jardin entretenu**, on y retrouve des parcelles avec relativement peu d'arbre, généralement de diamètre moyen, peu ou pas de régénération en cours. Les essences sont variées,
- Les **parcelles type forêt**, elles sont composées de feuillus en mélange d'essence, le couvert y est fermé par les arbres,
- Les **accrués**, ces parcelles ont un couvert ouvert, ce sont des jardins délaissés de longue date (20 à 40 ans), des perchis de frêne et d'érable sycomore sont présents,
- Les **friches**, parcelles, impénétrables, envahies par une végétation basse et dense, pas d'arbre,
- Les **sols artificiels**, avec des sols recouverts d'enrobé ou en chantier, ces parcelles ne permettent pas d'accueillir des arbres.



Parcelle forestière avec forte régénération

Régénération naturelle forte dans une parcelle type forêt.

La densité d'arbre y est élevée et les essences sont relativement peu variées

La densité arboré des parcelles en gestion de jardin est faible.

Les essences sont variées avec un large spectre de diamètre.



Parcelle Jardin entretenue



Accrués

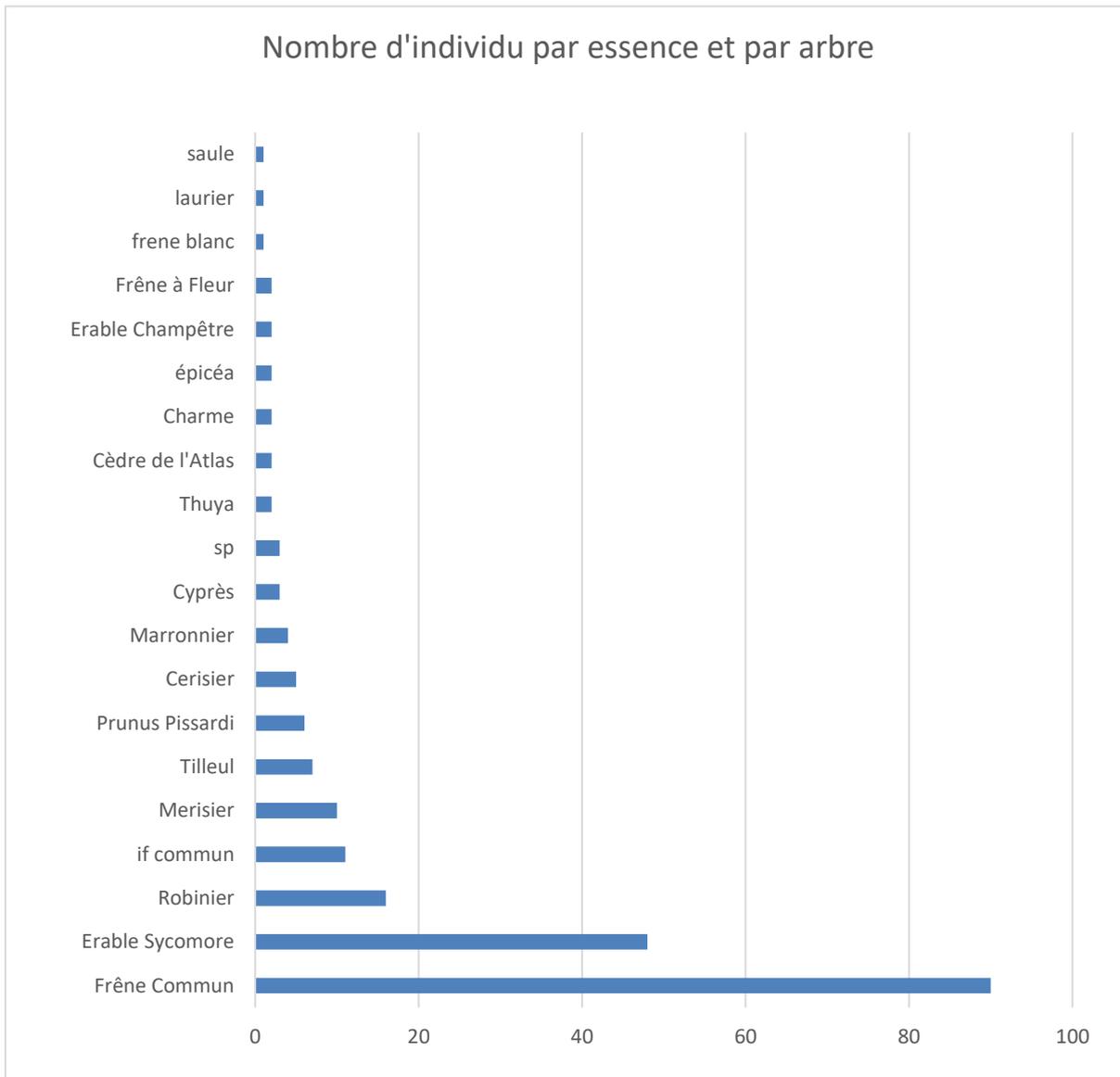
Des arbres sont déjà bien implantés, néanmoins la végétation herbacée et arbustive empêche la reprise

1.7.3 Traitements des anciens peuplements

Les peuplements n'ont subis aucune gestion particulière. Aucune trace d'abattage ou de gestion n'est relevé. Une exception est faite pour les jardins profitant d'un nombre d'arbre moins élevé et d'un développement herbacée réduit selon les parcelles.

1.7.4 Inventaire et essence

218 arbres ont été inventoriés sur la zone.

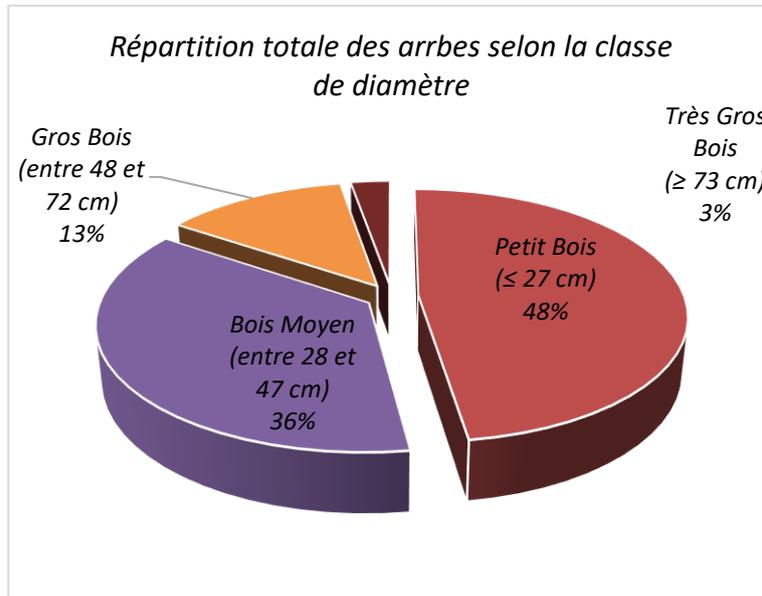


Les deux essences principales sont le frêne (41%) et l'érable sycomore (22%).

Il est recommandé de ne pas avoir plus de 30% d'une même essence sur un patrimoine, en effet, en cas d'attaque de pathogène, cela pourrait fortement endommager le patrimoine. Le frêne n'est donc pas l'essence à encourager sur le site.

Les essences en place sont des essences autochtones, bien adaptées au climat.

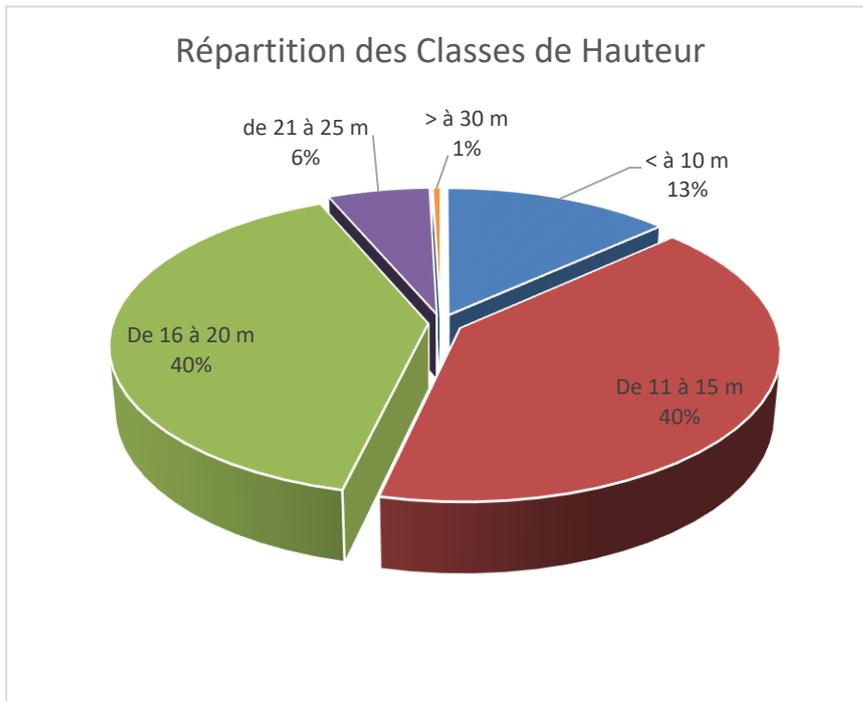
1.7.5 Classe de diamètre



Une majorité (48%) de petits bois compose les arbres inventoriés.

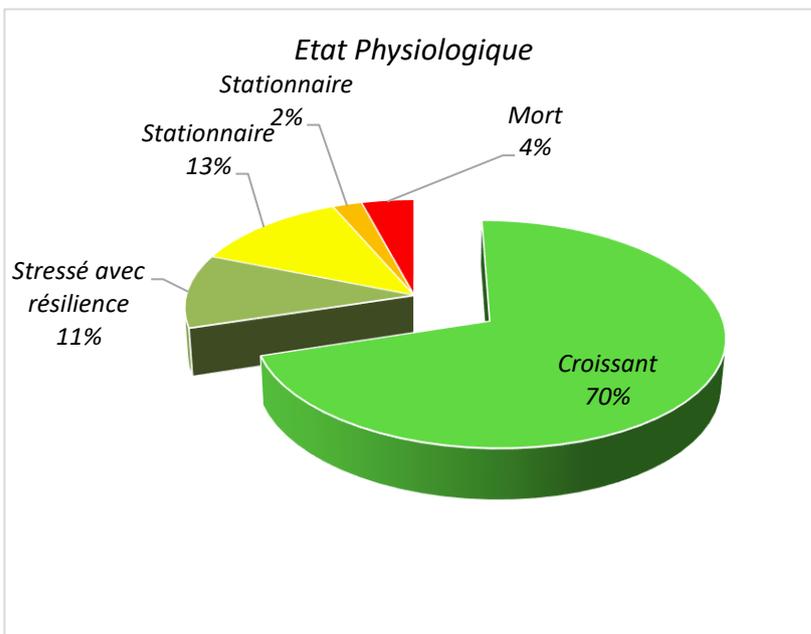
Cette jeunesse assure une continuité de l'état boisé sur ce site.

1.7.6 Classe de hauteur



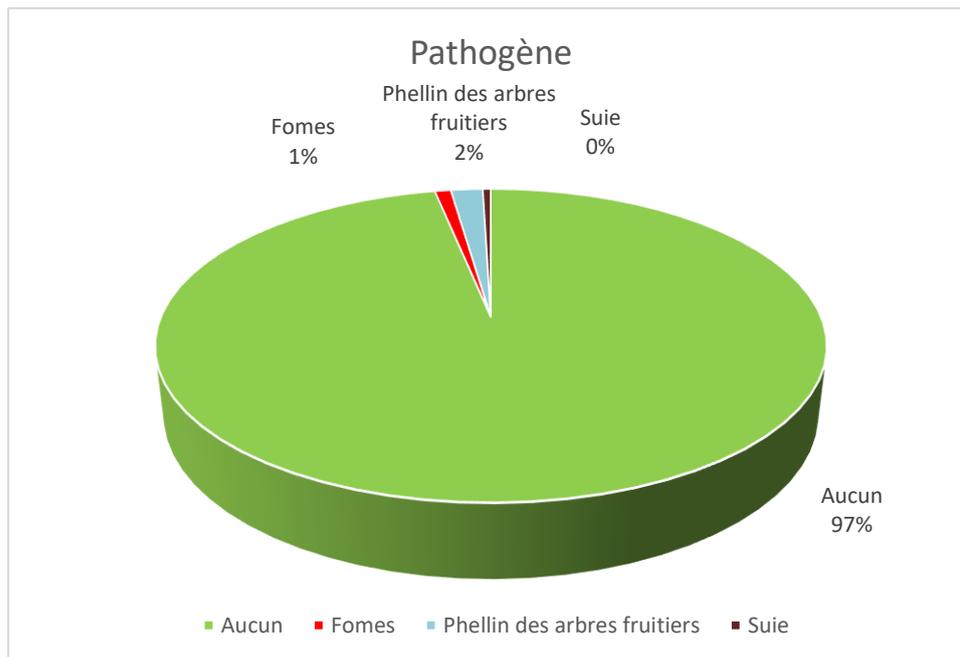
La majorité des arbres courts (<10m) sont représentés par des arbres fruitiers. Les fortes hauteurs s'expliquent par le fait de la concurrence entre les arbres sur les parcelles à densité élevée.

1.7.7 État physiologique



Globalement les arbres sont en bonne situation physiologique avec 70 % des arbres de bonne croissance.

1.7.8 État sanitaire

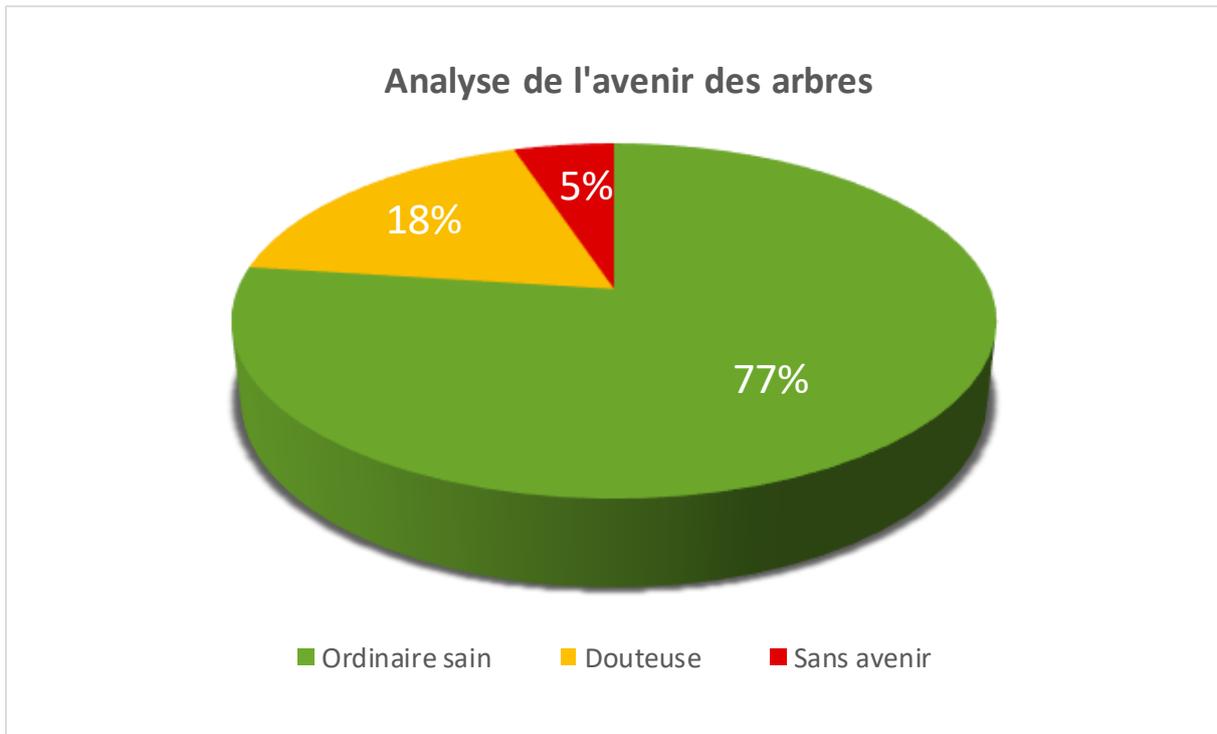


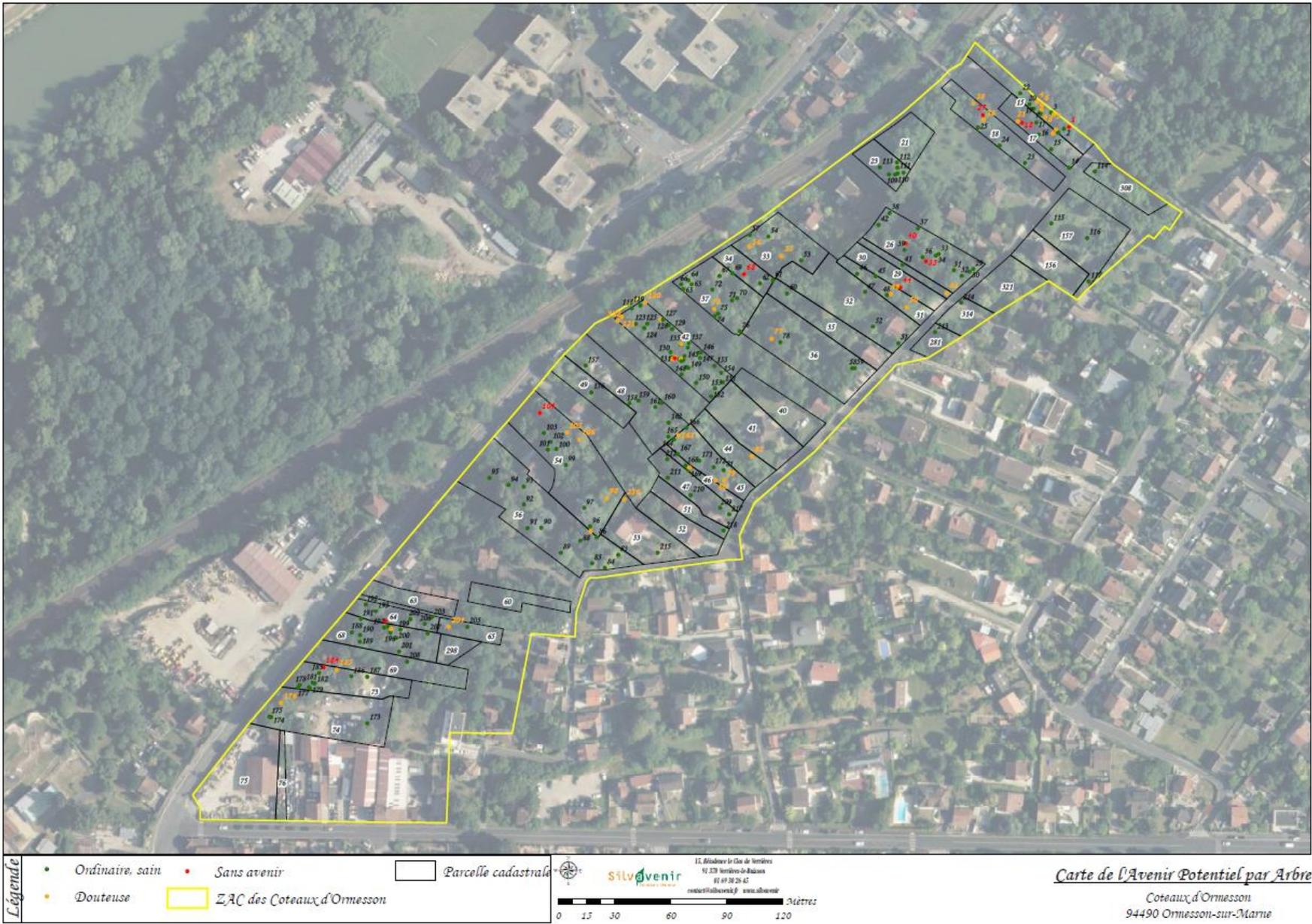
Sur l'ensemble des individus inventoriés, seul 3% d'entre eux comportent un pathogène. l'état sanitaire des arbres est très bon.

On observe la maladie de la suie sur deux Érables seulement. Cette maladie est fortement présente en ce moment sur l'île de France. L'évolution des Érables sera donc à surveiller dans les prochaines années.

Au vu de la forte proportion de frêne (41%), il y a un risque sur l'avenir des peuplements du site dans le cas d'un développement de la chararose. (maladie qui touche le Frêne en France actuellement). La prolifération de la maladie sur le site pourrait causer d'importants dommages aux peuplements « type forets ».

1.7.9 Analyse du potentiel d'avenir des arbres





1.8 Adaptabilité des essences

Les arbres du site sont-ils Adaptés aux changements climatiques ?

L'adaptabilité des essences aux changements climatiques se fera ici au travers des deux essences majoritaires sur la zone, soit le frêne commun et l'érable sycomore (63 % des arbres).

Le frêne commun : selon une étude de la ville de Metz en partenariat avec le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), **le frêne est adapté au changement climatique dans les années à venir** (sous réserve qu'il ne pose pas un problème sanitaire voir chapitre précédent). En effet, il a des affinités méridionales, remarquablement résistant à la forte chaleur, à la sécheresse, à l'atmosphère urbaine et aux sols compactés du milieu urbain. Néanmoins le manque d'humidité atmosphérique peut être un problème.

ÉCOLOGIE :

Besoin en lumière : +++

Supporte un air sec : +

Supporte la chaleur : ++

Supporte un sol pauvre : +

Continental : +

L'érable sycomore : selon une étude de la ville de Metz en partenariat avec le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), il est adapté aux sols urbains compacts mais semble sensible à la pollution atmosphérique. Il est par ailleurs sensible au manque d'eau et aux fortes chaleurs, les sécheresses estivales pourraient donc le mettre en difficulté et créer un stress. **L'Érable sycomore apparaît peu adapté au changement climatique dans les années à venir.** (De plus, la maladie de la suie est déjà observable dans la zone inventoriée).

ÉCOLOGIE :

Besoin en lumière : ++

Supporte un air sec : +

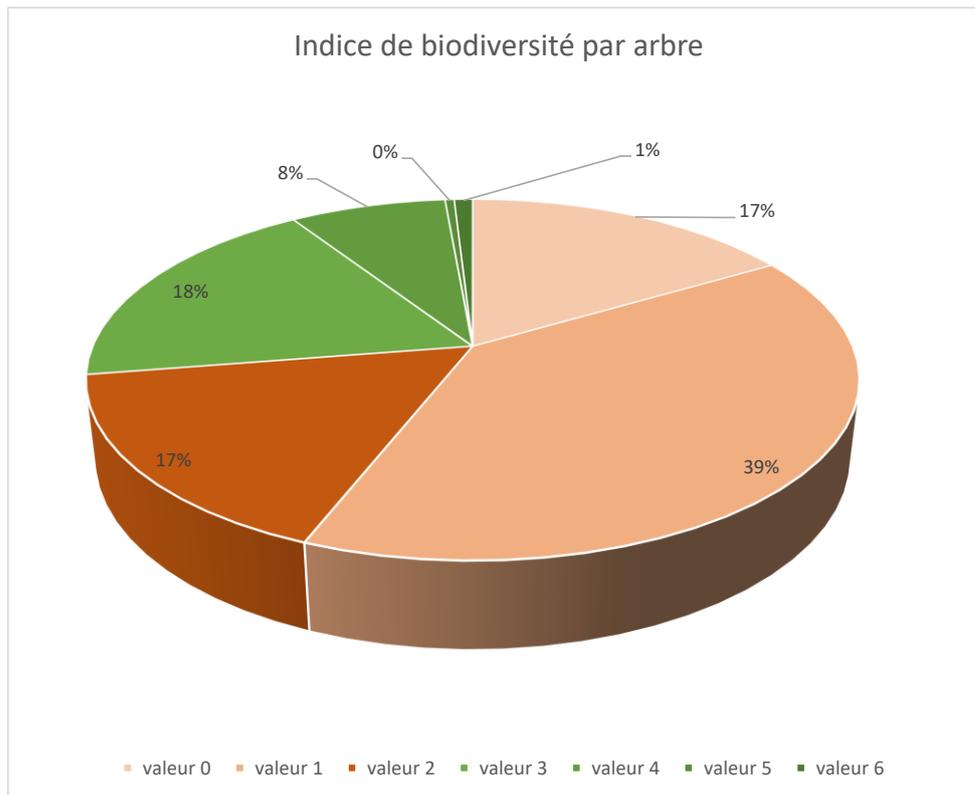
Supporte la chaleur : +

Supporte un sol pauvre : -

Continental : +

1.8.1 Indice de biodiversité des arbres

Le potentiel de biodiversité a été réalisé sur chaque arbre selon des critères précis (voir annexe 1). Une note de 0 à 7 définit l'intérêt écologique de l'arbre.



73% des arbres possèdent une note comprise entre 0 et 2, la grande majorité des arbres est donc dénuée d'intérêt biologique pour le site à ce stade.

26% des arbres ont une note entre 3 et 4, ces arbres possèdent donc déjà un certain intérêt, les laisser dépérir sur pied une fois arrivé au stade sénéscent permettraient d'augmenter cette note.

Enfin, trois arbres ont une note supérieure ou égale à 5.

Deux arbres possèdent une note de 6 ou plus :



Arbre n°215

Ces deux arbres de fort diamètre (>60) sont morts sur pied et creux. Ils ne représentent pas de danger car ils tomberont sur leurs propres poids.

On peut observer sur le saule n°215 la présence de fomès.



Arbre n°18

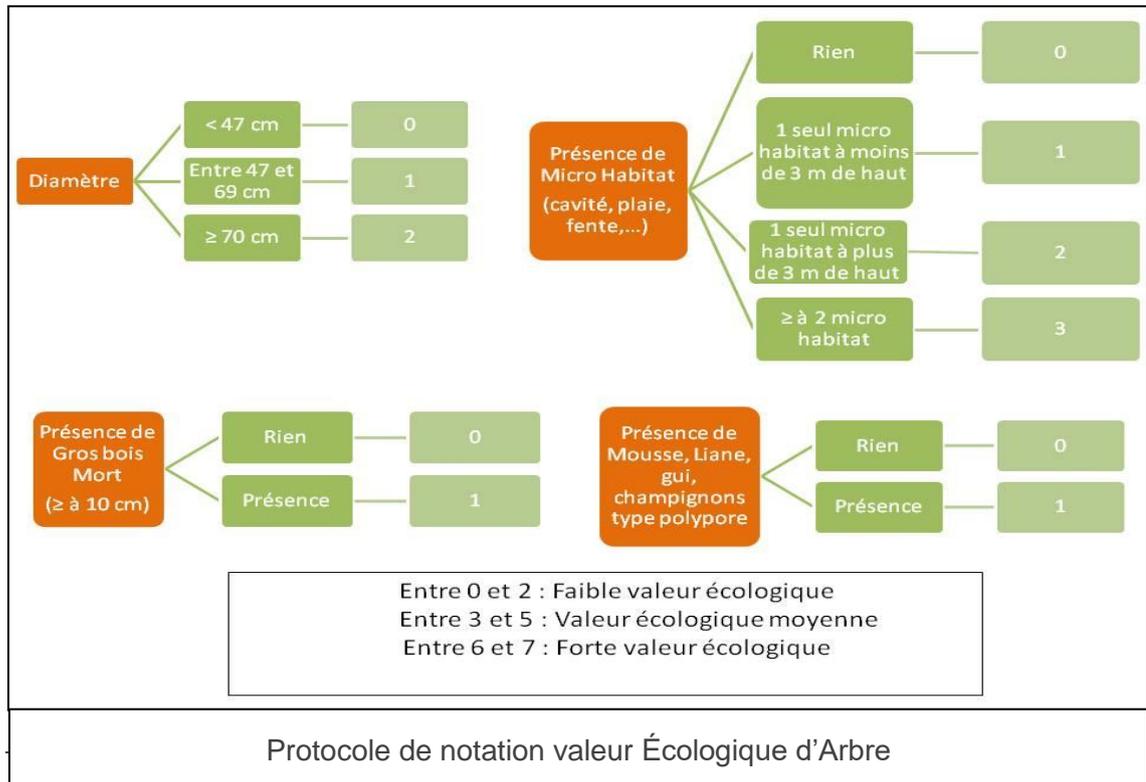
1.8.2 Limite de l'analyse

Dû à une impossibilité d'accès, les parcelles n°156, 52, 321, 40 et 41 n'ont pas pu faire l'objet de l'inventaire arboré. En effet, après tentative de contact avec les propriétaires des lieux, aucune réponse ou possibilité de rendez-vous n'a été trouvée.

2. ANNEXES

Annexe 1

Critère de Notation de l'indice de biodiversité.



3. Principes de l'expertise

3.1. Recensement, Cartographie et Environnement

Le recensement des arbres correspond à la détermination du genre, de l'espèce et à la localisation de l'arbre dans l'espace. Les coordonnées géographiques des arbres ont été collectées sur le terrain à l'aide d'un GPS Trimble GéoXT. Les coordonnées (X, Y) des arbres sont exprimées dans la projection Lambert 93 et RGF93.

3.2. État Physiologique

L'évaluation visuelle de l'état physiologique de l'arbre permet d'apprécier les capacités de croissance de l'arbre ainsi que ses capacités de réaction face aux différentes agressions extérieures et travaux d'entretien. Seuls les symptômes de faiblesse des arbres ont été relevés et précisés.

L'analyse du comportement physiologique s'observe selon trois critères :

- **La vigueur** : elle exprime les capacités de l'arbre à croître dans un environnement donné avec les ressources dont il dispose. Elle s'observe sur les accroissements annuels des rameaux et sur les bourrelets de recouvrement.
- **La vitalité** : elle définit la capacité de l'arbre à résister au stress. La perte de vitalité accidentelle ou physiologique est normalement compensée par la production de structures juvéniles (jeunes pousses). Des déficiences dans ce domaine indiquent des anomalies de fonctionnement.
- **L'architecture de l'arbre** : elle permet de le situer sur une échelle de stades de développement. Nous retiendrons les stades de développement suivants :
 - Jeune cime : dominance apicale toujours présente.

- Cime adulte : plus de dominance apicale, mais les branches basses ne sont pas encore tombées, houppier temporaire.
- Cime à maturité : houppier définitif.
- Descente de cime : réaction à un stress momentané avec abandon de la cime et développement des bourgeons latéraux sur le tronc pour former un houppier plus bas.
- Cime sénescence : sur l'ensemble du houppier, les feuilles se recentrent sur les branches secondaires.
- Début de mortalité : mortalité du houppier supérieure à 40 % de manière irréversible.

Il s'ensuit la notation suivante :

- 1 Croissant** Vigueur de l'arbre importante à modérée ou sujet présentant un problème passager (défoliation par exemple).
- 2 Stationnaire** Faible vigueur de l'arbre, apparition des premiers signes de dépérissement.
- 3 Régressif** Dépérissement marqué de l'arbre, dépérissement intense et irréversible.

3.3 Diagnostics sonore et visuel

Le diagnostic des arbres se fait selon la méthode VTA (Visual Tree Assessment) élaborée par le Docteur Claus MATTHECK en Allemagne. Elle a pour but l'observation et l'écoute des défauts liés à la mécanique de l'arbre ainsi que la recherche d'éventuels symptômes indiquant un désordre physiologique ou sanitaire pouvant être dû à un élément extérieur à l'arbre et pouvant entraîner un risque pour les usagers.

Cette étude se fait depuis le sol par une observation précise de toutes les parties de l'arbre et le relevé de tous les défauts et altérations observés afin de statuer sur l'avenir de l'arbre et sa dangerosité éventuelle.

3.4 Diagnostic sanitaire

L'état sanitaire des arbres est établi via l'observation visuelle (avec jumelles pour la couronne) de la présence éventuelle de parasites de type champignons ou insectes.

Une identification des insectes et des champignons est réalisée, s'il y a lieu, lorsque les fructifications de ces derniers sont suffisamment développées.

Le recensement des problèmes pathogènes (blessures, cavités, cicatrices, écorces incluses, etc.) est effectué au niveau des racines (lorsqu'elles sont visibles), du collet, du tronc et de la couronne.

Avenir

Estimation d'une espérance de vie, en prenant en compte l'ensemble des données :

- Important : l'espérance de vie de l'arbre n'est pas limitée et reste inestimable.
- Modérée : espérance de vie de l'arbre estimée inférieure à 20 ans.
- Faible : espérance de vie de l'arbre estimée inférieure à 10 ans.
- Très faible : espérance de vie de l'arbre estimée inférieure à 5 ans.

3.5 Avertissement et Limite de l'Expertise

Il est important de rappeler qu'une expertise est une photographie à un instant donné et ne saurait être valable au-delà d'un certain délai. Les arbres sont susceptibles de subir des agressions imprévisibles venant changer la teneur du diagnostic actuel. Par ailleurs, l'arbre présente, en général, une inertie dans sa réponse à un stress ou une blessure. Les conséquences de ces agressions peuvent se manifester au bout de quelques mois, voire de plusieurs années.

- La non-réalisation, la réalisation partielle ou différée des travaux préconisés par l'expert, le dégage de fait de toute responsabilité en cas de dommages à un tiers.

- Les ruptures estivales ou bris subits ne peuvent être présagés sur les arbres expertisés lors du repos végétatif.

- L'expertise et ses conclusions sont fournies dans l'état actuel de son environnement. De fait, tous les travaux réalisés à proximité de l'arbre expertisé rendraient les conclusions de l'expertise caduques et doivent donner lieu à une actualisation de l'expertise.
- Le mandant doit pouvoir fournir à l'expert tout document nécessaire pour faciliter son action et sa compréhension de ses constatations. Suite à l'expertise, l'expert décline toute responsabilité en cas de dommages résultants des conséquences d'une rétention d'information ou de l'oubli du maître d'ouvrage.
- Il est préconisé, dans les espaces ouverts au public, que le gestionnaire réalise régulièrement des visites de contrôle, notamment après des orages ou les coups de vents hivernaux ou tout autre événement climatique violent.
- Toute pathologie ou tout défaut qui ne serait pas révélé par un symptôme visible de l'extérieur et accessible ne peut, en toute logique être décelé hormis par un diagnostic approfondi (résistographe, tomographe et test de traction).
- Les ruptures estivales ou bris subits (principalement Cèdre et Chêne) ne peuvent être présagés sur les arbres expertisés.
- La dangerosité des arbres est entendue dans le seul cas de conditions météorologiques normales. Dans le cas de tempête, tout arbre peut être dangereux pour son environnement proche (habitation, route, sentier de randonnée, etc.), notamment si l'arbre présente des problèmes sanitaires ou mécaniques.

Les informations du présent diagnostic ont une durée de validité limitée à deux ans.

Les informations du présent diagnostic ont une durée de validité limitée. Le programme de suivi (contrôle technique des arbres) est primordial.

Fait à Verrières-le-Buisson,

Le 4 juin 2021

L'Expert Forestier,

Expert judiciaire (Cour d'Appel de Paris),

M. Bruno MAYEUX

